

noit à présenter ou à publier de pareils Rescrits contraires à l'autorité de la Commission, un tel Sujet, supposé qu'il soit soupçonné de vouloir se sauver par la fuite, sera d'abord mis aux arrêts, on exigera en cas de besoin le secours des troupes d'exécution qui sont dans le Pays, & l'on nous enverra les Procès verbaux qui en auront été dressés, afin d'en ordonner ultérieurement; s'il arrive qu'on ait affiché réellement quelqu'un de ces Manifestes, on nous enverra pareillement des Procès verbaux, contenant les raisons pour justifier le peu de diligence qu'on aura apporté pour empêcher de pareilles affiches, avec le détail des soins qu'on se sera donné, pour se saisir & mettre aux arrêts celui ou ceux qui auront affiché ces Manifestes. Le tout sous les peines portées par les Ordonnances &c. Fait à Butzow le 26. Août 1733. Etoit signé, CHRETIEN-LOUIS, Duc de Mecklembourg.

IX. *Turquie.* Toutes les nouvelles qui s'étoient répandues dans le Public, que la Ville de Babilone avoit été soumise à la domination des Perses, ont été mal fondées : elle avoit été à la vérité sur le point de se rendre par la disette des vivres, le manquement de plusieurs autres munitions, & par la crainte où l'on étoit d'un soulèvement général de ses habitans & de sa garnison; mais une bataille entre les Armées Turque & Persane, & une sortie faite à propos de la Ville, l'a délivrée de ses calamités. Il est à propos, après la confirmation qu'on en a reçûe de cette bataille gagnée par les Turcs, d'en faire ici mention.

Thamas-Kouly-Kan, Régent & Généralissime des Persans, informé que Topal Osman Seraskier étoit en pleine marche avec l'Armée du Grand Seigneur pour venir au secours de Babilone, alla à sa rencontre avec 40000 hommes de ses meilleures troupes,